

ANNÉE
2023

NAÎTRE *et* GRANDIR *dans* L' AISNE

LA SANTÉ DE LA MÈRE
ET DE L'ENFANT DANS L' AISNE



SERVICE DE PMI Direction de l'enfance et de la famille

www.aisne.com





LE MOT DU PRÉSIDENT	P.5
PRÉAMBULE	P.7
DÉMOGRAPHIE	P.9
Nombre de naissances	P.9
Évolution du nombre de naissances	P.9
La cartographie des naissances en fonction du domicile de la mère	P.10
LE BULLETIN ÉPIDÉMIOLOGIQUE	P.13
Nombre d'avis de naissance et de certificats en 2023	P.13
Les avis de naissance	P.13
Âge de la mère	P.13
Évolution de l'âge de la mère supérieur à 38 ans et plus	P.16
Certificat de santé du 8 ^{ème} jour (CS8)	P.16
Exploitation du certificat de santé du 9 ^{ème} mois	P.21
Exploitation du certificat de santé du 24 ^{ème} mois	P.23
L'ACTIVITÉ DU SERVICE DE PMI	P.27
LA PARENTALITÉ EN PMI	P.29
MODE DE GARDE	P.31
Bilan de santé en école maternelle (BSEM)	P.32
LE PERSONNEL DE PMI	P.35
COORDONNÉES DES PMI, UTAS DU DÉPARTEMENT	P.36





Mot du PRÉSIDENT

Chef de file des solidarités humaines, **le Département assure les missions de Protection Maternelle et Infantile** afin d'assurer aux parents, femmes enceintes, enfants à naître et enfants de moins de 6 ans, une protection sanitaire et sociale de qualité.

Les services départementaux réalisent chaque année **une étude sur la base des données épidémiologiques** que vous leur transmettez. Cette étude permet d'assurer un suivi de l'état de santé des familles axonaises en s'appuyant sur des indicateurs de qualité. C'est un travail nécessaire qui sert de base à la conception d'une politique de santé et de suivi cohérente, afin de **répondre à des besoins identifiés sur notre territoire.**

Je vous adresse ce travail de synthèse réalisé par nos équipes de PMI. C'est **un outil précieux** d'analyse et de compréhension des besoins de la population axonaise.

Au nom de l'assemblée départementale, je vous remercie pour le travail partenarial mené avec nos professionnels de la PMI.

Nicolas Fricoteaux
Président du Conseil départemental de l'Aisne



Préambule

La Protection Maternelle et Infantile (PMI) de l'Aisne est un service départemental de proximité, gratuit, ouvert à tous, qui assure la promotion et la protection sanitaire et sociale de l'enfant, des parents et de la femme enceinte :

- ◆ **Les professionnels qualifiés de la PMI** (médecins, puéricultrices, sages-femmes, infirmières, auxiliaires de puériculture, travailleurs sociaux...) peuvent assurer un suivi pendant la grossesse, puis accompagner et conseiller les parents, de la naissance aux 6 ans de l'enfant. Soit dans des lieux de consultations (UTAS ou camion itinérant), soit à domicile.
- ◆ La PMI délivre **l'agrément des assistants maternels**, assure leur formation obligatoire et leur accompagnement.
- ◆ Elle délivre également **l'agrément des assistants familiaux** (familles d'accueil). Elle contrôle et suit **les établissements d'accueil de jeunes enfants** (crèches, jardins d'enfants, centres de loisirs...) ainsi que **les maisons d'assistants maternels** (MAM).
- ◆ Enfin, la PMI **recueille et analyse les données épidémiologiques** des certificats obligatoires du 8^e jour, des 9^e et 24^e mois. Ces données, anonymisées, sont en partie transmises à la DREES (Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques) pour une comparaison nationale.

Les données présentées dans cette plaquette concernent les familles domiciliées dans l'Aisne et permettent un suivi dans le temps de la santé de la population, grâce à des indicateurs de qualité.

Nous tenons à vous remercier pour votre participation à la collecte des indicateurs épidémiologiques.

Vous, équipes de maternités, services de pédiatrie, de néonatalogie, pédiatres, médecins généralistes, sages-femmes, etc., contribuez à la politique départementale de Protection Maternelle et Infantile et au maintien de notre population en bonne santé.



Démographie

NOMBRE DE NAISSANCES

5 080 naissances vivantes en 2023 sur le département de l'Aisne (données issues du nombre de certificats de naissances reçus).

TABLEAU 1 : Comparaison de données démographiques du Département de l'Aisne en 2023 (Chiffre INSEE 2023)

	Département	Région Hauts de France	France (dont Mayotte)
Population en 2023	521 632	5 983 823	66 142 961
Nombre de naissances vivantes 2023 (% 2022)	5080 (-3 %)	60 298 (-6 %)	678 015 (-7 %)
Taux de natalité* ‰	9.6	10.1	9.9

*nombre de naissances domiciliées pour 1000 habitants

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE NAISSANCES

Après une relative stabilisation des naissances entre 2018 et 2021, il est observé une baisse des naissances depuis 2022 et notamment en 2023 (-3 %). (Diminution nationale de près de 7 % d'après l'INSEE).

Le **nombre de naissances hors département** est d'environ **1 144, soit 22,5 %** des naissances.

La **natalité** est le nombre de naissances vivantes de l'année rapporté à la population moyenne de l'année, rapportée pour 1000 habitants. Il est de **9,6 % pour le département**.

La fécondité est le rapport du nombre de naissances annuelles sur l'effectif de femmes vivantes et en âge de procréer sur la même année.

L'indicateur conjoncturel de **fécondité** est le nombre moyen d'enfants par femmes en âge de procréer, **dans l'Aisne**, il est de **1.89** alors qu'en France il est de 1.68 en 2023.

TABLEAU 2 : Comparaison des naissances enregistrées par le service de PMI au nombre de naissances INSEE

Années	Nombre de certificats de santé du 8 ^e jour réceptionnés	Nombre de naissance INSEE
2023	5 080	5 037*
2022	5 217	5 350
2021	5 359	5 348
2020	5 466	5 338
2019	5 524	5 394

*Non consolidé

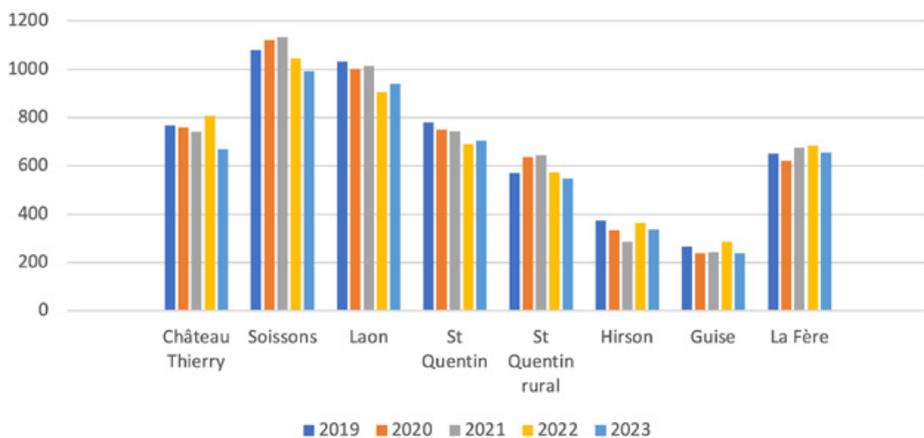
LA CARTOGRAPHIE DES NAISSANCES EN FONCTION DU DOMICILE DE LA MÈRE

TABLEAU 3 : Nombre de certificats de santé du 8^e jour enregistrés par UTAS entre 2019 et 2023. Pour certains enfants le service ne dispose que du CS8 ou de l'avis de naissance.

UTAS	2019	2020	2021	2022	2023
Château-Thierry	769	764	715	789	668
Soissons	1080	1119	1119	1016	992
La Fère	651	624	672	669	655
Laon	1034	1000	988	860	939
Hirson	374	332	268	343	337
Guisse	266	239	239	283	237
Saint-Quentin	780	750	723	689	704
Saint-Quentinois	570	638	635	568	548



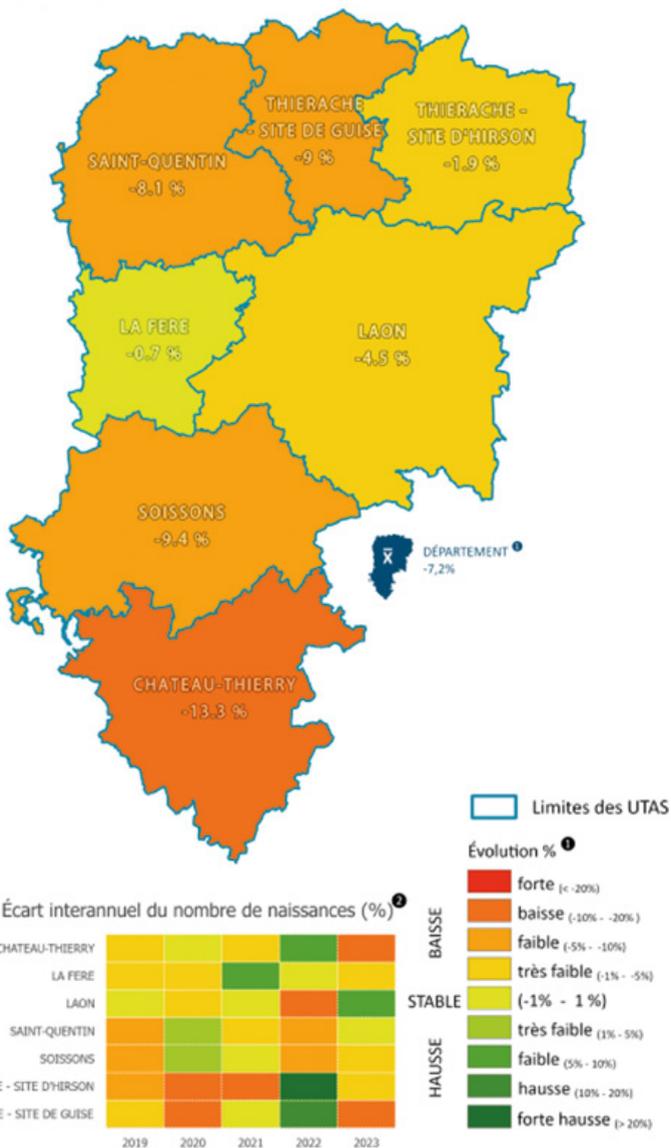
GRAPHIQUE 1 : Évolution du nombre de naissances par UTAS de 2019 à 2023



Le nombre de naissance baisse sur toutes les UTAS sauf Laon et Saint-Quentin.

NAISSANCES : ÉVOLUTION AU 31 DÉCEMBRE 2023

période de référence 2018 - 2022



Édition : 24/04/2024
 Conception cartographique
 Service S.I.G. du Conseil départemental

Sources : BD TOPO IGN / DI - DEF du CD02 / Service pilotage et prospectives

❶ L'écart exprimé en % est rapporté à la moyenne des effectifs de l'UTAS pour la période 2018 - 2022.

❷ L'écart est calculé pour l'année précédente et exprimé en %.

Le bulletin ÉPIDÉMIOLOGIQUE

Ce bulletin épidémiologique est produit à partir des données des avis de naissances des enfants nés vivants en 2023, dont les mères résident dans l'Aisne, des certificats du 8^e jour, 9^e mois et 24^e mois des enfants axonais réceptionnés par le service de PMI.

NOMBRE D'AVIS DE NAISSANCE ET DE CERTIFICATS EN 2023

On appelle taux de retour, le pourcentage des certificats CS8, CS9, CS24 reçus par la PMI sur une année par rapport au nombre de naissances domiciliées dans le département de l'Aisne.

Le taux de retour du certificat du 8^e jour est proche de **96%** (CS8). Il est rempli dans les maternités à la sortie de l'enfant, souvent signés par un pédiatre. Au 9^e mois le taux de retour est de 56.17%. (CS9) Au 24^e ce taux est de 43.09% (CS24)

Par ailleurs, il faut noter que parfois des données ne sont pas complétées sur les certificats, ce qui impacte la fiabilité des conclusions. On nomme TR, le taux de remplissage des items de chaque CS réceptionné.

LES AVIS DE NAISSANCE

ÂGE DE LA MÈRE

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MÈRES MINEURES À L'ACCOUCHEMENT

TABLEAU 4 : Évolution des grossesses chez des adolescentes dans l'Aisne

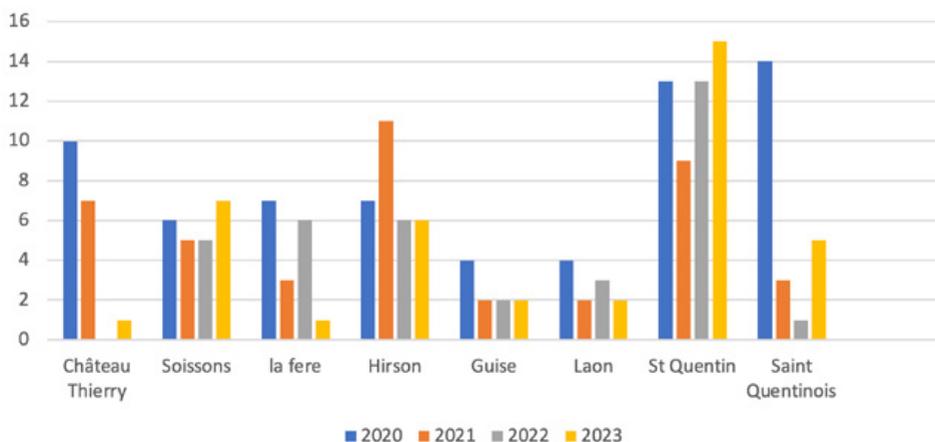
	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre	41	65	35	36	39
%	0.75%	1.19%	0.65%	0.69%	0.76%

Enquête Nationale Périnatale 2021 : 0,2 % des mères ont moins de 18 ans (22 femmes sur l'échantillon)
Échantillon plus petit. INED 2020 : 0.5% des naissances (source INED)

TABLEAU 5 : Répartition des mères mineures à la naissance de leur enfant de 2020 à 2023 par UTAS

	Nombre de mères mineures			
	2020	2021	2022	2023
Château-Thierry	10	7	0	1
Soissons	6	5	5	7
La Fère	7	3	6	1
Hirson	7	11	6	6
Guise	4	2	2	2
Laon	4	2	3	2
Saint-Quentin	13	9	13	15
Saint-Quentinois	14	3	1	5
TOTAL	65	42	36	39

GRAPHIQUE 2 : Nombre de mères mineures à la naissance par UTAS de 2020 à 2023



Les **grossesses chez les mineures ont légèrement augmenté** (+3%), ce taux reste supérieur à la moyenne nationale.

Le nombre de **grossesses chez les jeunes femmes de 18 à 25 ans est supérieur par rapport à la moyenne de la France** soit 25,9 % des naissances contre 11,6 % en France (Enquête Nationale Périnatale 2021). Le pourcentage de ces grossesses, dites précoces, est équivalent à l'année 2022.



ÉVOLUTION DE L'ÂGE DE LA MÈRE SUPÉRIEUR À 38 ANS ET PLUS

TABLEAU 6 : Nombre de grossesses par an pour des jeunes femmes mineures

	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre	389	286	285	430	421
%	7.16%	5.36%	5.31%	8.24%	8.2%

Les âges extrêmes sont 15 ans et 47 ans.

L'âge moyen des mères à la naissance de leur 1^{er} enfant dans l'Aisne est de 29 ans contre 31 ans et quelques mois en France. Tout comme en France, les mères axonaises ont leurs enfants de plus en plus tard.

CERTIFICAT DE SANTÉ DU 8^e JOUR (CS8)

4 881 CS8 ont été reçus par la PMI pour les enfants nés en 2023 (5 080 naissances), soit un **taux de retour de 96 %**.

Le **certificat du 8^e jour est majoritairement réalisé en service de maternité**, et est rempli par des pédiatres.

LE SUIVI DE GROSSESSE ET SANTÉ DES MÈRES :

La gestité est le nombre total de grossesses confirmées (antérieures et actuelles) pour une femme.

La parité est le nombre d'enfants nés vivants ou viables par femmes (4 544 réponses / 4881 CS8 reçus). Les **primipares** représentent **40.1%** des naissances.

Nombre d'accouchements y compris celui actuel : TR : **93.1%**

- 1 accouchement : 40.8%
- 2 accouchements : 31.5%
- 3 accouchements : 14.8%
- < 4 accouchements : 12.9%

En France **41.3% des mères sont primipares** et **35.1% accouchent de leur 2^{ème} enfant** (Enquête périnatale 2021). Ces chiffres sont stables.

TABAC : 859 femmes indiquent avoir fumé pendant leur grossesse, soit **17.6%** (12,2% Enquête Nationale Périnatale 2021)

CONSOMMATION D'ALCOOL PENDANT LA GROSSESSE :

21 femmes déclarent avoir bu de l'alcool.

DÉCLARATION DE GROSSESSE :

Grossesse non suivie : 18 soit **0,36 %** n'ont bénéficié d'**aucun suivi**.

Déclaration tardive (au-delà du 1^{er} trimestre) : 47, soit **0,9 % ont eu un suivi tardif** (2^{ème} ou 3^{ème} trimestre).

LES ÉCHOGRAPHIES : 90.68% (TR)

52.1% des femmes ont bénéficié de 3 échographies, comme recommandé en France pour le suivi d'une grossesse sans complications.

(99,6% ont bénéficié de 3 échographies Enquête Nationale Périnatale 2021)

Dans l'Aisne **23.4% ont eu plus de 3 échographies** et **0.2% n'en ont eu aucune**.

PATHOLOGIE DE GROSSESSE : **19.6 %** des femmes **ont déclaré au moins une pathologie**.

- Prééclampsie : 0.8%
- Hypertension : 1.7% et en France 4.3% stable depuis quelques années (enquête périnatale)
- Diabète : 14.4%, et au niveau national : 16.4%

686 femmes ont eu au moins une **visite prénatale** par une sage-femme de PMI.

Le service de PMI a réalisé l'entretien prénatal précoce (EPP) pour 888 femmes enceintes en 2023, soit **18.2% des déclarations de grossesse reçues**.

En 2023, **260** femmes ont bénéficié d'un accompagnement par les sages-femmes de PMI, suite à l'EPP.

TABLEAU 7 : Nombre d'entretiens prénataux précoces (EPP) réalisés par des sages-femmes de PMI sur 5 ans

	2021	2022	2023
Nombre de femmes ayant bénéficié d'un entretien prénatal précoce	1341	1214	888
Dont vulnérables selon les critères de l'HAS	939 (70%)	1024 (84.3%)	681 (76.7%)

L'ACCOUCHEMENT (TR26%)

ANALGÉSIE : 96.8%

- Péridurale : 63.6% (82.7% en France, Enquête Nationale Périnatale 2021)
- Aucune 20.6%
- Rachi-anesthésie : 13.3%
- Générale : 1.6 %
- Autre : 0.88%

20.6% des femmes n'ont eu recours à aucune analgésie durant le travail (14,9% enquête nationale périnatale 2021).

MODE D'ACCOUCHEMENT :

Césarienne

Le taux de césariennes programmées ou en urgences est stable autour de **16.9%** (21,4% Enquête Nationale Périnatale 2021).

TABLEAU 8 : Pourcentage de césariennes annuelles dans l'Aisne en comparatif avec la France

	2020	2021	2022	2023
% de césariennes dans l'Aisne	16.08	14.51	15.43	16.9
% de césariennes en France	20.4	21.4	20.2	ND

NAISSANCE MULTIPLE :

En 2023, 1.2% (130) des certificats de santé concernent des naissances multiples (jumeaux, triplés). Ce taux diminue.

En France, ce taux est stable autour des 1.7% de l'ensemble des accouchements en 2021

LA NAISSANCE :

- Nombre de **filles** : 2 443 soit **48.6%** des naissances (48% en France)
- Nombre de **garçons** : 2 612 soit **51.4%**

Pour 5 055 enfants, le sexe est complété, soit un TR de 99.5%

Prématurité (naissance avant 37 semaines d'aménorrhée)

328 bébés sont nés avant 37SA soit 6.7% de naissances prématurées (Enquête nationale périnatale 7%).

Poids des enfants prématurés :

Un petit poids de naissance (PPN) se définit par un poids à la naissance inférieur à 2 500g. Les PPN représentent 8,7 % de l'ensemble des naissances

- < à 1 000g : 0,50%
- < à 2 000g : 2.6%
- < à 2 500g : 5.6.%

Score d'Apgar

A 1 minute de vie, 2% des enfants de l'Aisne ont un Apgar ≤ 7 dont 0.9% à <5.

A 5 minutes de vie, 0.4 % ont leur Apgar <7

Des gestes techniques sont nécessaires pour 8% des enfants nés dans l'Aisne, pour toutes les naissances, quel que soit l'Apgar. En France pour 2.5% des enfants dont l'Apgar ≤ 7 , des gestes techniques sont nécessaires (enquête périnatale)

TEST DE L'AUDITION :

4 535 des enfants ont eu un **dépistage d'audition à la maternité**, en 2023, soit **92.9%** (en augmentation).

ALLAITEMENT MATERNEL :

TABLEAU 9 : Évolution du pourcentage d'allaitement depuis 2019

	2023	2022	2021	2020	2019
Nombre de femmes qui allaitent	2352	2288	2380	2441	2379
%	48.2 %	34.85 %	44.41%	44.86%	43.05%

En France, en 2021 le **taux d'allaitement** est de **56.3%** (enquête périnatale 2021). En comparaison avec les autres départements français, le taux d'allaitement dans l'Aisne reste faible.

TABLEAU 10 : Répartition des taux d'allaitement à la sortie de maternité par UTAS

UTAS	2023		
	Nombre	% de femmes qui allaitent par UTAS	Ratio d'allaitement sur le nombre de naissances par UTAS
Château-Thierry	404	17.2	63.3%
Soissons	494	21	52.7%
La Fère	256	10.9	40.9%
Laon	385	16.3	42.9%
Hirson	125	5.3	38.7%
Guise	96	4.1	41.4%
Saint-Quentin	345	14.7	64%
Saint-Quentinois	247	10.5	45.8%
TOTAL	2352	100	48.2%

LA SANTÉ DE L'ENFANT À LA NAISSANCE

Depuis les décrets du 9 octobre 1998, les maternités sont classées par niveau en fonction de la prise en charge des nouveau-nés.

Dans l'Aisne, il existe 5 maternités (1 de niveau 1 et 4 de niveau 2). En cas de nécessité pour la santé des mères ou des enfants, ils sont transférés vers Amiens, Reims ou autres, maternités de niveau 3.

Trois maternités sont labellisées IHAB (Initiative Hôpital Ami des Bébé ; 69 maternités labélisées à l'échelle nationale). Ce label a été lancé en 1991 par l'OMS et l'UNICEF. Il s'agit d'un programme de soutien à l'allaitement maternel et de soins centrés sur l'enfant et la famille.

22.5% des femmes accouchent en dehors du département par choix (public / privé, prestation de la maternité, réputation, expérience, label), par proximité, pour des raisons médicales maternelles et/ou fœtales (typologie de la maternité).

TABLEAU 11 : Nombre de naissances par maternité pour des femmes domiciliées dans l'Aisne

Maternités	Niveau de la maternité	Nombre de naissances domiciliées dans l'Aisne*	% de naissances par maternité en 2023
St Quentin, IHAB	2	1373	27
Soissons	2	909	17.9
Château Thierry IHAB	2	447	8.8
Laon	2	750	14.8
Chauny, IHAB	1	457	9
Autres...		1144	22.5
TOTAL		5080	100

*Données issues des avis de naissances et/ou CS8

NOMBRE DE TRANSFERTS DANS LA MATERNITÉ DE NIVEAU 2 OU 3

424 enfants ont été transférés dans un service de néonatalogie ou de réanimation pédiatrique, soit **8.3%** (7.3% en 2022).

EXPLOITATION DU CERTIFICAT DE SANTÉ DU 9^{ème} MOIS

2 165 certificats de santé du 9^e mois ont été réceptionnés, sur 4 951 naissances (enfants nés du 01/04/2022 au 31/03/2023). Soit un **taux de retour de 43.7 %**

TABLEAU 12 : Qualité du médecin effectuant l'examen du 9^{ème} mois : (TR 92.7%)

	Certificats de santé du 9 ^e mois	
	Nombre	%
Omnipraticien	896	41.4
Pédiatre	1059	48.9

LE LIEU DE CONSULTATION (1 955 réponses TR 94.9%)

- Cabinets privés : 1 201
- Consultations PMI : 660
- Consultations hospitalières : 194

LES VACCINATIONS

2 128 des enfants ont un schéma vaccinal complet à 9 mois sur les 98,2%. 16 enfants n'ont reçu aucun vaccin. Depuis 2018, la couverture vaccinale couvre 11 maladies.

Le service de PMI dispose d'un budget de 70 000€ par an afin de vacciner gratuitement la population vulnérable.

- DT COQU POLIO : 2 128 soit 100%
- HEMO INFL : 2 127 soit 99.9 %
- HEPATITE B : 2 118 soit 99.5 %
- PNEUMOCOQUE : 2 109 soit 99.1%
- VACCINATION BCG : 200 soit 9.4 % des enfants (recommandations de la vaccination pour les populations avec des facteurs de risques).

LA SANTÉ DE L'ENFANT

300 enfants ont été hospitalisés, au moins une fois, en dehors de la période néonatale, soit **13.8 %**.

Antécédents

- Accidents domestiques : 1.0 %
- Chutes et traumatismes : 0.6%
- Brulures : 0.14%

Affections actuelles 183

Ainsi, 8.4% des enfants sont concernés par une affection au moment de l'établissement du CS9.

Mensurations (TR 41.2%)

CS 9	Effectifs par sexe, item complété sur les CS8	Effectifs par sexe, item remplis sur CS9 reçus (2168 réponses)	Poids kg	Taille cm
Filles	2535	1044	8.32	66
Garçons	2729	1124	8.92	70
Norme en France			7.8kg et 9.6kg	71 cm

32 enfants sont hypotrophes à 9 mois et 744 ont un IMC >97^{ème} percentile.

DÉVELOPPEMENT PSYCHOMOTEUR

90.7 % des enfants ont acquis tous les items.

200 enfants sur les 2 165 CS9 reçus ont au moins 2 items du développement psychomoteur non acquis.

EXPLOITATION DU CERTIFICAT DE SANTÉ DU 24^{ème} MOIS

1 448 certificats de santé du 24^e mois ont été réceptionnés en 2023, soit des CS24 pour des enfants nés entre le 01/01/2021 et le 31/12/2021. Le taux de retour est donc de 26.2%. L'interprétation et les conclusions sont à faire avec prudence. Les certificats sont remplis majoritairement par des médecins libéraux. 43.5 % CS24 sont complétés par la PMI.

VACCINATIONS À 24 MOIS

Vaccination BCG : 141 soit **9.7% des enfants ont reçu la vaccination contre la tuberculose**, selon les recommandations de la HAS

- DTCOQ POLIO : 1 431 (98.8%)
- HEMO INFL : 1 431 (98.8%)
- HEPATITE B : 1 425 (98.4%)
- PNEUMOCOQUE : 1 424 (98.3%)
- MENINGOCOQUE : 308 (21.2%)
- ROR : 1 289 (89%)

Le calendrier vaccinal comporte 11 vaccins obligatoires depuis 2018.

MENSURATIONS MOYENNES (TR 40.6%)

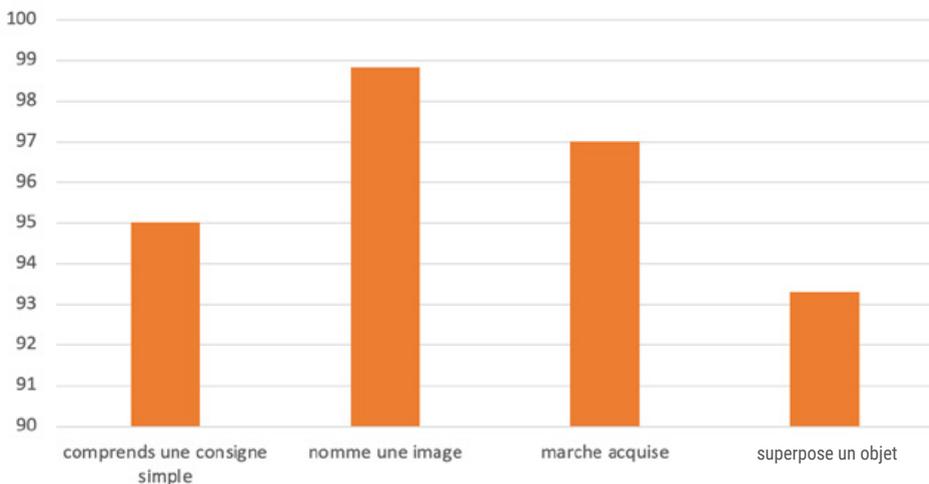
CS 24	Effectifs réels	Effectifs, variables complétées (CS24 1449)	Poids kg	Taille cm
Filles	2679	284	12.54	87.4
Garçons	2833	304	12.52	87.4
Norme en France			10 - 16kg	70-96

DÉVELOPPEMENT PSYCHOMOTEUR

L'âge d'acquisition de la marche se situe entre 8 et 24 mois. Dans le département de l'Aisne, 1 % des enfants n'ont pas acquis la marche lors de la consultation du 24^e mois.

En 2023, le service a reçu 60 CS24 pour des enfants nés en 2021 prématurément (302 CS8, nés avant 36SA), soit un taux de retour pour ces enfants de 19.8%. A 2 ans, 70% des enfants nés prématurément ont acquis tous les items du développement psychomoteur.

GRAPHIQUE 3 : Pourcentage des enfants ayant acquis les items du développement psychomoteur à 24 mois



ACCIDENTS DOMESTIQUES (TR 75.3%)

Sur les certificats du 24^e mois, **2.6%** (3.7% en 2022) des enfants ont eu un **accident domestique** en 2023.

Types : chutes/traumatismes = 1.7%

Brûlures= 0.7%

HOSPITALISATION après 9 mois : 58 enfants ont été **hospitalisés** soit **5.3 %**

SUIVI DENTAIRE (TR 76.1%) 11 enfants ont des **dents cariées** sur les 1 102 réponses à cette variable, soit **1%**

AFFECTIONS ACTUELLES :

74 (TR 75 %) enfants présentent une **affection** soit **6.7%**





L'activité du service DE PMI

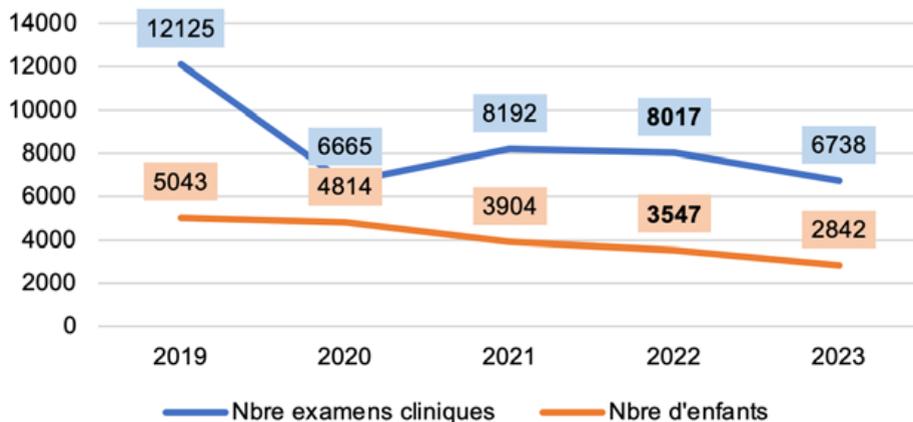
LA CONSULTATION MÉDICALE DE PRÉVENTION

TABEAU 15 : Nombre de consultations médicales et d'examens cliniques sur le Département réalisés par la PMI

	Consultations faites par un médecin	Nombre d'enfants vus au moins une fois
2023	6738	2842
2022	8107	3347
2021	8192	3904
2020	6665	4818
2019	12125	5043

En 2023, plusieurs médecins ont pris leur retraite et n'ont pas pu être remplacés. Ils contribuent à la prévention, au dépistage, au suivi médical et à l'éducation à la santé des enfants de moins de 6 ans et de leur famille. Différents lieux fixes ou mobiles sont ouverts au plus proche de la population. Ils exercent avec l'aide de la puéricultrice ou IDE du secteur et souvent une auxiliaire de puériculture.

GRAPHIQUE 4 : Consultations médicales enfants <6 ans

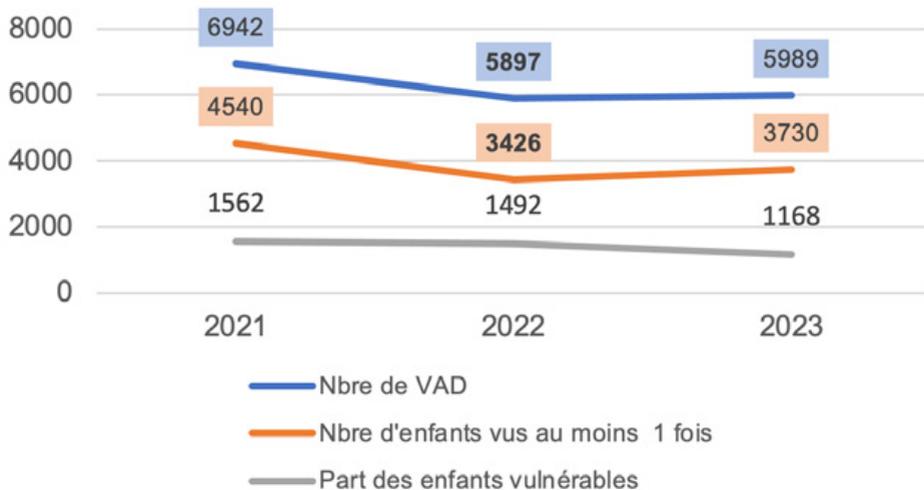


L'ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES

Les puéricultrices/infirmières de PMI sillonnent le département pour apporter les conseils aux parents, assurer un suivi des enfants les plus vulnérables. Elles ont réalisé 5 989 visites à domicile et vu au moins une fois 3 730 enfants.

Années	Nombre d'enfants vus au domicile	Dont les critères de vulnérabilité	Nombre de séances de consultations pour les Puéricultrices et infirmières
2021	4540	1562	757
2022	3426	1178	518
2023	3730	1168	770

GRAPHIQUE 5 : VAD - Suivi des enfants



Les consultations de puéricultrices ou d'infirmières spécialisées en puériculture, toutes formées à la consultation du nourrisson, sont essentiellement concentrées sur **l'accompagnement à la parentalité** (conseils de puériculture), **l'éducation à la santé** et **l'éducation thérapeutique des usagers** (parents, enfants...).

Ces consultations sont l'occasion de rappeler certains conseils comme la prévention de la mort inattendue du nourrisson ou encore du syndrome du bébé secoué, la motricité libre, la diversification alimentaire...

La parentalité

EN PMI

En 2023 **189 séances/ateliers ont été organisés par les puéricultrices et infirmières de PMI :**

Parmi les actions menées avec succès, on peut citer

- **Atelier « La boîte à mots »** sur la Thiérache, acquisition du langage
- **Atelier des parents** (allaitement – le développement de l'enfant ...) à Château-Thierry et ses environs
- **Atelier allaitement** à Soissons
- **Atelier soutien à la parentalité** à Laon et ses environs
- **Atelier portage et massage** à Saint-Quentin et ses environs
- **Semaine mondiale de l'allaitement** : rencontres entre les professionnelles et les parents autour du thème national, 3^e semaine d'octobre « Go pour l'allaitement »

Les puéricultrices/infirmières **proposent à tous les nouveaux parents une visite à domicile** pour les accompagner dans la prise en charge du nouveau-né, répondre à leurs questions, les rassurer dans leurs compétences parentales. **Cette visite est gratuite** et se déroule au domicile au cours du 1^{er} mois de vie.





Mode DE GARDE

TABLEAU 16 : Modes de garde à 9 mois et 24 mois, pour les enfants dont les certificats sont arrivés à la PMI

	CS9 / 2165	CS24 / 1448
Accueils individuels (assistant maternel, garde d'enfants à domicile)	553 Assistants maternels, 25.5% 48 A domicile par un tiers 2%	118 (8.1%) 46 (3.2%)
Accueils collectifs (MAM, Crèches, micro-crèches...)	229 (10.5%)	65 (4.5%)
Autres	69 (4%)	81 (5.6%)
Garde par les parents	1266 (58%)	1138 (78.6%)

Etant donné le faible nombre de retour des certificats du 9^e et 24^e mois, il est difficile d'évaluer précisément la fréquentation des différents modes de garde. On peut juste avancer que **la majorité des enfants sont gardés par les parents**.

Des **structures d'accueils collectives** proposent un accueil régulier ou occasionnel. Leur ouverture est soumise à l'accord du service de PMI qui veille au respect de la législation, à la sécurité, l'hygiène, l'application du projet d'établissement...

Les assistants maternels sont agréés par le service de PMI. Ils accueillent à leur domicile, dans une maison d'assistants maternels ou en crèches familiales, les enfants confiés par leurs parents. Les assistants maternels sont formés. L'agrément garantit **la qualité** et **la sécurité** de l'accueil.

La **garde d'enfants à domicile** : une personne non agréée par le département s'occupe au domicile des parents d'un ou plusieurs enfants.

L'accueil le plus courant est la garde par un assistant maternel.

BILAN DE SANTÉ EN ÉCOLE MATERNELLE (BSEM)

Le BSEM est désormais obligatoire pour tous les enfants de 4-5 ans scolarisés en moyenne section de maternelles. Les objectifs sont le contrôle des vaccinations, l'évaluation du développement statur pondéral et neuro-développemental et les dépistages de troubles sensitifs visuels et auditifs.

Ce bilan de santé est gratuit. Il est réalisé par les professionnelles de PMI (81.2% d'enfants en école maternelle vus en 2022/2023), il s'agit d'un bilan infirmier (vue, ouïe, dentition, langage, motricité, suivi vaccinal et conseils aux familles sur l'usage des écrans, l'alimentation, le sommeil...). Le personnel a été formé spécifiquement à cet examen. Le dossier des enfants vus est transmis à chaque fin d'année scolaire à la santé scolaire, qui poursuit, si nécessaire, le suivi des enfants.

5 959 enfants **inscrits en moyenne section** pour l'année scolaire 2022/2023 (enfants nés en 2018).

4 840 enfants **vus par des puéricultrices ou infirmières**, soit **81%** de la cohorte.

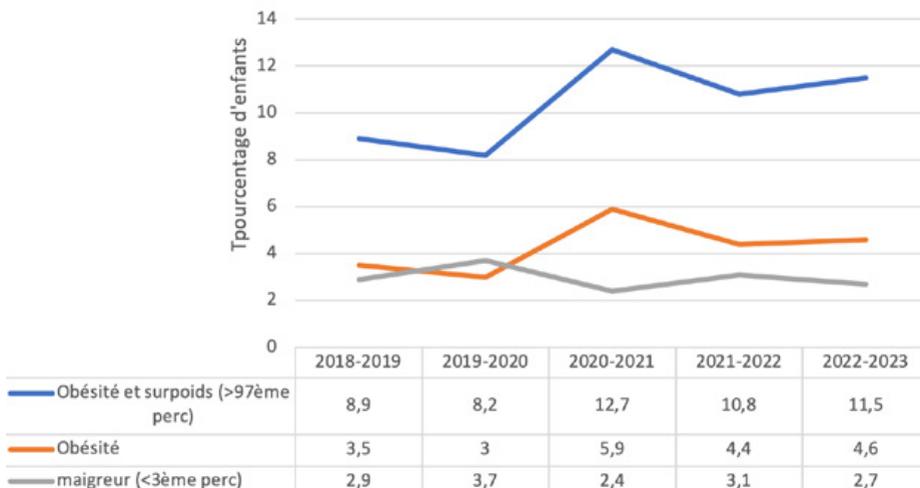
1 783 enfants ont été **orientés** pour un ou plusieurs motifs soit **36.9%**.

GRAPHIQUE 6 : Orientations réalisées en fonction des années

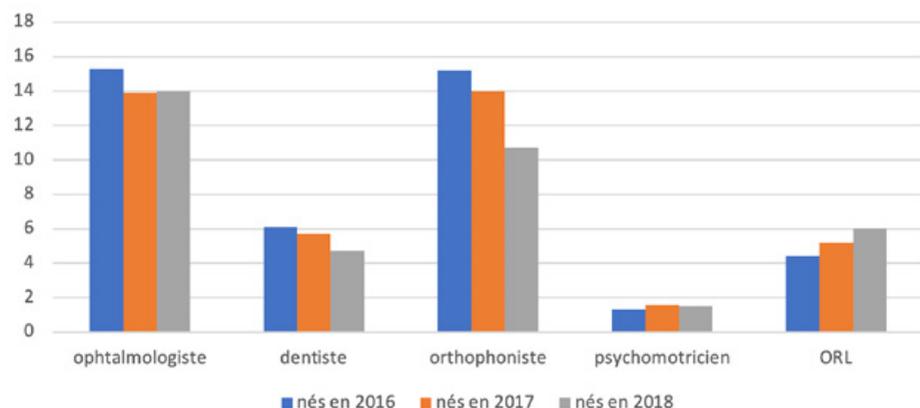
	2020/2021	2021/2022	2022/2023
% enfants vus	84.5%	81.4%	81%
Orientation dentistes	6.1%	5.7%	4.7%
Orthophoniste	15.2%	14%	10.7%
Psychomotricien	1.3%	1.6%	1.5%
Ophthalmologiste	15.3%	13.9%	14%
ORL	4.4%	5.2%	6%



GRAPHIQUE 7 : Évolution sur 5 ans de la corpulence des enfants de moyenne section de maternelle



GRAPHIQUE 8 : Orientations des enfants (%) par année de naissance et type de professionnels



EVOLUTION DU SURPOIDS ET DE L'OBÉSITÉ

L'analyse des données des BSEM **révèle une augmentation du taux de surpoids.**

- 2022/2023 : 11.5% des enfants vus ont un IMC > 97% et 4.16% des enfants sont obèses.
- 2021/2022 : 10.7% des enfants en surpoids et 4.3% sont obèses.

Ce constat est lié au manque d'activité physique, de mauvaises habitudes alimentaires (malbouffe, grignotage, fastfood...) et de **l'augmentation du temps passé devant les écrans.** Le surpoids et l'obésité sont des problèmes graves en santé publique, d'autant plus quand ils se manifestent tôt, dès la maternelle.

Le manque d'activité physique et les mauvaises habitudes alimentaires (malbouffe, grignotage, fastfood...) ont **un impact sur la corpulence des enfants** très tôt dans la vie.

Les courbes de corpulence sont établies en percentile c'est-à-dire en comparant à une population de 100. La corpulence est normale si l'IMC se situe entre le 3e et le 97e percentile. On parle d'insuffisance pondérale si l'IMC < 3^e percentile (2.7%), et de surpoids si l'IMC > 97^e percentile (11.5), au-delà des courbes d'obésité (4.6%). La prévalence du surpoids et de **l'obésité chez les enfants de 5 ans dans les Hauts-de-France est de 11%**. En France, la région a une prévalence parmi les plus élevées.

En France, l'enquête OBEPI-Roche de 2020, estime que 18% des enfants de 2 à 7 ans et 6% des enfants de 8 à 17 ans sont obèses. En 2013, la dernière enquête ciblant les enfants de maternelle conclue que 12% des enfants de grande section de maternelle étaient en surcharge pondérale et 3,5 % étaient obèses.

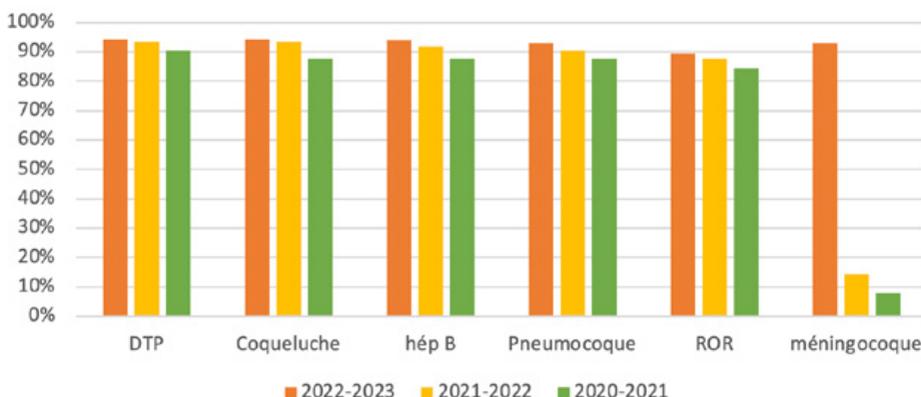
VACCINATION

Le **taux de couverture vaccinale** dépasse les **80%**.

Pour les calculs, ne sont pris en compte que les vaccinations tracées sur le carnet de santé présenté à la professionnelle le jour du bilan de l'enfant.

Pour le BCG, **9.2%** des enfants vus sont vaccinés.

GRAPHIQUE 9 : Vaccinations obligatoires



Le personnel DE PMI

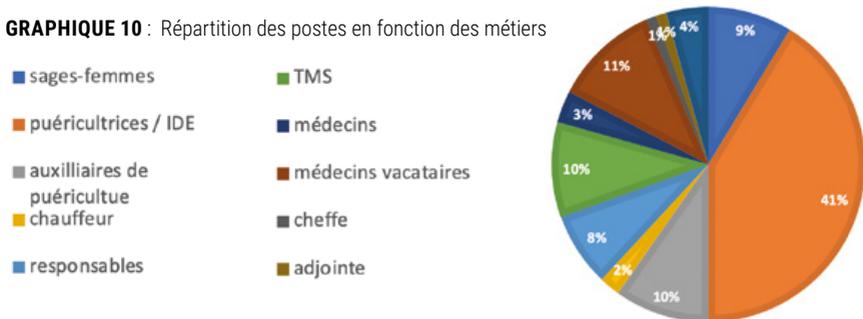
Le personnel se répartit sous une direction centrale avec un chef de service et un adjoint, rattachée à la direction de l'enfance et de la famille. Sur le département de l'Aisne, 7 équipes sont fixés sur les UTAS. 86 professionnels sont employés dans le service de PMI de l'Aisne.

Ils remplissent des **missions variées au sein de la PMI** (soins directs aux enfants, participation aux consultations infantiles, animation des missions de prévention auprès du public accueilli, ateliers de parentalité visite à domicile, suivi postnatal ou de prévention, Entretien Prénatal Précoce (EPP), consultations médicales pour les femmes enceintes, préparation à la naissance, informations collectives dans les collèges...). Ils interviennent également auprès des assistants maternels et familiaux, dans le cadre de la délivrance et du suivi/contrôle des agréments.

Le service a aussi pour mission d'accompagner les projets d'ouverture des Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE), du suivi et de leur contrôle.

Les consultations effectuées dans les lieux dédiés du territoire du département se répartissent sur des points fixes ou en itinérance avec le véhicule sanitaire (**69 points de consultations et 20 lieux desservis**). Au 31 décembre 2023, **l'effectif du personnel de PMI est de 86 personnes.**

GRAPHIQUE 10 : Répartition des postes en fonction des métiers



RAPPEL



Le service de PMI vous rappelle que les certificats du 8^{ème} jour, 9^{ème} et 24^{ème} mois doivent être adresser à la PMI. Une enveloppe timbrée est glissée dans la pochette du carnet de santé de chaque enfant.

Pour conclure, le service de PMI vous remercie de votre implication dans le remplissage des certificats. Nous remercions aussi les professionnelles qui retranscrivent chaque certificat dans le logiciel pour permettre l'exploitation statistiques des données.

LA PMI, UN SERVICE GRATUIT ET DE PROXIMITÉ

avec plus de **90 professionnels de santé**
et **près de 70 lieux de consultation** dans l'Aisne.



NOUS CONTACTER

UTAS de Château-Thierry

1 rue Robert Lecart
02400 Château-Thierry
03 23 83 85 15
pmi-utas-chateau-thierry@aisne.fr

UTAS de La Fère

Place de l'Europe
02800 La Fère
03 23 56 60 48
pmi-utas-lafere@aisne.fr

UTAS de Laon

Forum des 3 gares
1 boulevard de Lyon
BP 7
02002 Laon Cedex
03 23 24 61 02
03 23 24 61 10
pmi-utas-laon@aisne.fr

UTAS de Saint-Quentin

32 boulevard du
Dr Camille Guérin
02315 Saint-Quentin Cedex
03 23 50 80 21
pmi-utas-stquentin@aisne.fr

UTAS de Soissons

7 rue des Francs Boisiers
BP 60036
02202 Soissons Cedex
03 23 76 30 58
pmi-utas-soissons@aisne.fr

UTAS de Thiérache

Site de Guise

128 rue du Curoir
BP 5
02120 Guise
03 23 05 78 66
pmi-utas-guise@aisne.fr

Site d'Hirson

15 rue de Guise
02500 Hirson
03 23 58 86 91
pmi-utas-hirson@aisne.fr

